

LES PIÈCES A JOINDRE A UNE DEMANDE D'URBANISME

FORMULAIRES

Ils sont à demander en mairie ou à télécharger sur internet : www.service-public.fr

Ils doivent être complétés et joints aux pièces ci-contre. Pour des projets particuliers, des pièces complémentaires peuvent être demandées.

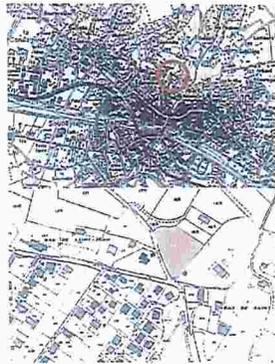
Les pièces (imprimés et plans) sont à fournir en :
- 3 exemplaires hors périmètre des Bâtiments de France ;
- 4 exemplaires dans le périmètre des Bâtiments de France.

1 LES PLANS DE SITUATION

Pour repérer le site dans son contexte géographique et la propriété parcellaire dans son contexte cadastral.

Extrait de la carte IGN à l'échelle 1/25000 ème
Extrait du cadastre à une échelle comprise entre le 1/10000 ème et le 1/5000 ème.

Disponible sur internet : www.cadastre.gouv.fr

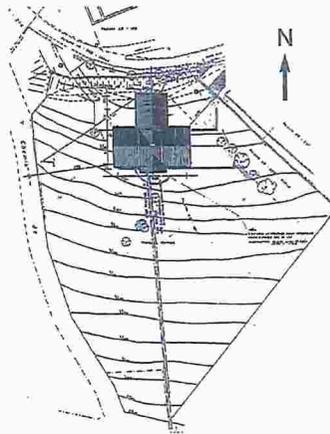


2 LE PLAN DE MASSE

Pour repérer l'implantation du projet et les travaux d'aménagements extérieurs : accès, réseaux raccordements, abords, plantations...

Echelle comprise entre le 1/500 ème et le 1/200 ème.
Il doit comporter l'orientation, le relief (courbes de niveau), les dimensions du terrain et du projet, la hauteur de la construction, son emprise, les plantations, les accès et les voiries, les réseaux...

Disponible sur internet : www.cadastre.gouv.fr



3 COUPES

Permet de préciser la nouvelle topographie et d'apprécier la future construction sur le site.

Echelle comprise entre le 1/500 ème et le 1/100 ème de la pente du terrain naturel et des modifications apportées. Représentation des hauteurs du projet par rapport au terrain et visualisation de l'adaptation de votre projet sur ce dernier.



4 FAÇADES

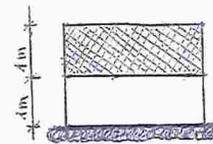
Pour présenter l'aspect extérieur de votre construction : hauteurs, matériaux, couleur...

Echelle comprise entre le 1/50 ème et le 1/100 ème.

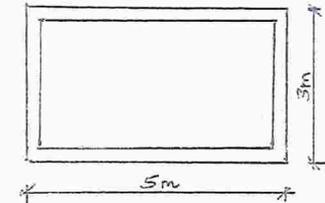


5 UNE REPRESENTATION DE L'ASPECT EXTERIEUR DE LA CONSTRUCTION

Pour une clôture



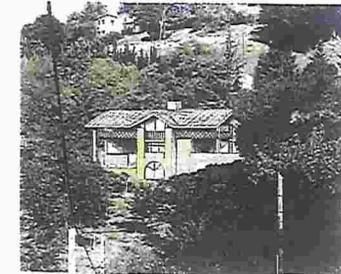
Pour une piscine



UN DOCUMENT GRAPHIQUE D'INSERTION

Permet d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement ainsi que l'adaptation au terrain.

A partir de la photo rapprochée et dessin en perspective à la même échelle et suivant le même point de vue.



UNE PHOTOGRAPHIE DE PRES

De près : Permet d'apprécier le relief, la présence ou non de plantations, l'occupation des parcelles voisines.

Noter la vue sur le plan de masse.



UNE PHOTOGRAPHIE DE LOIN

De loin : Permet de visualiser le contexte paysager dans lequel s'inscrit le projet.

Noter la prise de vue sur le plan de situation.

